

1 : OPERATION	2 : FORMULAIRE(S)	3 : PIECES COMPLEMENTAIRES*			
		Pièce d'identité (1)	Justificatif de domicile (2)	Preuve coordonnées bancaires (3)	Pièces justificatives
Versement	- Bulletin de versement - Recueil des Exigences et Besoins (4)	✓	✓	✓	A la demande de l'assureur lors de l'examen du dossier.
Remboursement d'avance	- Bulletin de versement - Recueil des Exigences et Besoins (4)	✓	✓	✓	A la demande de l'assureur lors de l'examen du dossier.
Rachat partiel	- Rachat partiel - Recueil des Exigences et Besoins (4)	✓	✓	✓	A la demande de l'assureur lors de l'examen du dossier.
Rachat total	- Rachat total	✓	✓	✓	A la demande de l'assureur, lors de l'examen du dossier.
Avance	- Avance - Recueil des Exigences et Besoins (4)	✓	✓	✓	A la demande de l'assureur lors de l'examen du dossier.
Arbitrage	- Arbitrage - Recueil des Exigences et Besoins (4)	✓			
Changement bénéficiaire	- Changement bénéficiaire	✓			
Acceptation bénéfice	- Acceptation bénéfice	✓			
Procuration	- Procuration	✓			
Changement d'adresse	- Changement d'adresse	✓	✓		
Décès	Documentation spécifique : - L'acte de décès - Le certificat d'hérédité - Coordonnées téléphonique bénéficiaire(s)	✓ bénéficiaire(s)	✓ bénéficiaire(s)	✓ bénéficiaire(s)	

*Lors de l'examen du dossier, l'assureur peut, à tout moment, demander la communication de pièces complémentaires.

1. La pièce d'identité en cours de validité au nom de l'assuré doit être présente dans dossier. Dans les cas spécifiques, la pièce d'identité d'un représentant doit être présent dans le dossier, par exemple : tier payeur, bénéficiaire, procuration, mandataire, etc.
2. Un justificatif de domicile au nom de l'assuré doit être présent dans le dossier. En cas d'absence ou de déménagement, un justificatif de domicile de moins de six mois doit être fourni.
Les justificatifs acceptés : Une facture d'énergie, d'eau, d'internet ou de téléphone, la lecture de la pièce d'identité, une attestation de résidence principale, un extrait du registre national, une composition de ménage, une quittance de loyer, Une attestation d'assurance, une copie du dernier avis d'imposition, avec confirmation qu'il s'agit de votre résidence habituelle (à main libre sur la copie), un échéancier annuel de moins d'un an.
3. Une preuve des coordonnées bancaires doit être présent dans le dossier, par exemple un extrait bancaire ou une copie de la carte bancaire au nom de l'assuré.
4. Le formulaire 'Recueil de vos Exigences et de vos Besoins' (REB) ou le formulaire 'Fiche Connaissance Client' (FCC) doit être présent dans votre dossier.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02 627 47 00.